pourquoi.md 2025-02-12

La compta c'est pas nécessaire, et c'est obligatoire

Prenez un moment pour observer votre asso : des gens motivés, des idées sympas, un objectif noble... et soudain, on prononce le mot "compta". C'est un peu comme quand on entend un grincement inquiétant dans le grenier : on sait que c'est là, qu'on ne pourra pas l'éviter, mais on n'a pas envie d'y mettre les pieds.

Mais pourquoi, au juste, doit-on tenir une comptabilité? Qu'est-ce qu'on y gagne? Et si ce n'était pas obligatoire, on ferait quoi?

La compta, pour la beauté des chiffres?

La compta permet, peut-être, la transparence, la valorisation des bénévoles, de justifier votre impact, ou encore de détecter des fraudes.

- Vous voulez prouver que chaque euro de subvention sert à planter des livres ? La compta vous permet de le démontrer.
- Vous suspectez qu'il y a un truc étrange dans la trésorerie ? Les écritures comptables éclairent la situation.

Tout ça est plutôt sympa sur le papier, mais si on n'y était pas "forcé", on se contenterait des relevés bancaires et d'un tableur dépenses/recettes, pas vrai?

La réalité est dure, implacable et froide : la compta, c'est obligatoire

La compta, c'est surtout une obligation légale

La vraie raison pour laquelle toutes les associations (ou presque) doivent tenir une comptabilité, c'est le cadre légal. Dès qu'il y a des flux financiers (entrées, sorties, subventions, cotisations...), il faut pouvoir les justifier.

1. Contrôler l'usage des fonds publics

Si vous recevez des subventions, l'État ou la collectivité (Mairie, Région, etc.) veut s'assurer que l'argent n'achète pas un jacuzzi dans le salon du trésorier. La compta, c'est votre preuve de bonne foi.

2. S'assurer que les impôts et taxes sont payés

L'État attend qu'on règle la TVA (dans certains cas), la CFE (cotisation foncière des entreprises) ou d'autres taxes. La comptabilité lui permet de retracer vos mouvements financiers et de vérifier les charges déductibles.

3. Votre seul rempart contre l'arbitraire fiscal

Eh oui, c'est un peu flippant, mais si vous n'avez pas de compta fiable, le fisc peut purement et simplement décider de calculer votre chiffre d'affaires à sa guise (article L. 55 du Livre des procédures fiscales).

Exemple (TW: attention flippant) : Une association sans compta se voit attribuer un CA fictif de 100 000 € (au lieu de 60 000 € réels), puis taxée sur ces 100 000 €, pénalités comprises. Aïe.

En gros, **pas de compta = pas de preuve**. Et sans preuve, vous laissez la porte grande ouverte à toutes les suppositions.

pourquoi.md 2025-02-12

Fixons l'objectif : répondre aux obligations légales

Les comptables se targuent parfois de pouvoir raconter l'histoire de votre association en regardant votre comptabilité. On vous dira que ça peut vous aider à imaginer le futur financier, à crédibiliser pour les institutions, à rendre vos opérations transparentes comme l'eau claire et à construire une vision stratégique sur plusieurs années.

Peut-être, peut-être, mais en vrai, au début : ON S'EN FOUT!

En tous les cas, on devrait, car le plus important c'est de construire l'activité et réussir à fonctionner ensemble. La compta et autres obligations légales ne doivent pas être un frein.

L'objectif, c'est de remplir les obligations légales avec le minimum d'effort. Pas besoin de :

- 1. **Sous-traiter tout de suite** : Gardez la main pendant que c'est simple. Ça vous évite de perdre en compréhension et de dépenser de l'argent inutilement.
- 2. Chercher la perfection : Une compta basique et bien organisée suffit.
- 3. **Perdre du temps** : Utilisez des outils simples (logiciels basiques, tableurs bien structurés) pour faire le minimum efficient.

Et si on résumait?

- La compta, c'est obligatoire : pas le choix, il faut s'y coller.
- L'objectif : répondre aux obligations légales. Pas besoin d'en faire plus au démarrage.
- Gardez la main: Ne sous-traitez pas tout de suite, apprenez les bases pendant que c'est simple.
- Focus sur votre projet : La compta ne doit pas devenir une distraction.

La compta est peut-être une contrainte, mais elle ne doit pas devenir une zone d'ombre. Bien menée, elle vous protège et vous évite des ennuis. Et surtout, elle vous laisse libre de vous concentrer sur l'essentiel : faire vivre votre projet.

Dans les prochains articles, on va voir comment mettre en place cette compta sans se prendre la tête. Promis, on fera ça pas à pas, avec un ton décontracté et des exemples concrets. Parce que la compta associative, ça peut être (un peu) fun!